



Pourquoi se syndiquer ?

24.07.2017



www.cgt-metro-rer.fr

Pour répondre simplement, citons le célèbre adage : « L'union fait la force ».

Une chose est certaine, sans syndiqués, il n'y aurait tout simplement pas de syndicats. De la même manière, sans syndicats, il n'y aurait pas de droits pour les salariés, ou si peu...

Se syndiquer, c'est donner du poids à ses revendications. C'est participer à la vie et à l'action collective de ton syndicat pour gagner de nouveaux droits et te faire respecter en tant qu'être humain et en tant que salarié.

Pourquoi se syndiquer à, la CGT ?

Le paysage syndical est particulièrement dense et il est souvent difficile de saisir les différences entre les syndicats, sans parler de leurs conceptions du syndicalisme.

La CGT est un syndicat confédéré. A ce titre, chaque syndicat est affilié à une Fédération professionnelle CGT (transport, mines et énergies, santé et action sociale...) ou a une union syndicale (intérimaires, privée d'emplois...) qui sont affiliées à la Confédération, l'organe national de notre syndicat. Nous possédons donc une vue d'ensemble de la situation des salariés au plan national.

Contrairement au syndicalisme corporatiste (ou catégoriel) qui ne défend qu'une profession, parfois au détriment des autres, nous défendons tous les salariés. Nous croyons que l'union fait la

force et **que seule l'action collective et le rapport de force font bouger les lignes.**

Bien que nous ayons des métiers différents, nous avons aussi de nombreuses revendications communes. Pour exemple, les conventions collectives, les négociations salariales annuelles obligatoires, et bien d'autres sujets touchent directement l'ensemble des salariés d'une entreprise. **Il est donc important de pouvoir compter sur un syndicat rassembleur et uni pour l'intérêt commun.**

De plus, notre action va bien au-delà des portes de l'entreprise. Lorsque nous nous mobilisons pour défendre, avec tous les salariés de France, la retraite par répartition, la sécurité sociale, l'éducation et l'hôpital public, c'est bien l'affaire de tous, y compris nos familles et nos proches.

Si la CGT est la première organisation syndicale, c'est qu'elle a démontré par son action qu'elle portait les aspirations et les attentes des salariés. Nous décidons et construisons collectivement les orientations et les revendications que souhaitent nos syndiqués.

En rejoignant la CGT, tu pourras faire entendre ta voix et participer à la vie syndicale avec tes élus et mandatés et, pourquoi pas, t'y investir.

Rejoignez nous...

Cette année, je prends ma carte !

cgtmetrorer@gmail.com

0144785347